



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20230925-2023SEPTDEL12-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 19 septembre 2023
Séance du Conseil Municipal : 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD (sauf à la délibération 37) - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD (sauf à la délibération 34) - Pierrick THOMAS (sauf à la délibération 34) - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT (sauf à la délibération 34) - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU (sauf à la délibération 34) - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Patricia CRAVIC

Excusé : Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Julie MARIEL-GODARD (sauf à la délibération 6)

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 6 et 37
29 à la délibération 34

Nombre de conseillers présents : 32
31 à la délibération 37
28 à la délibération 34

Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 6 et 37
29 à la délibération 34

Secrétaire de séance : Lilian BOSSARD

12. MARCHÉS DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA HALLE DE TRI EN BUREAUX POUR LES SERVICES DE LA MAIRIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et d'utilisation de ses locaux, la Ville des Herbiers souhaite réhabiliter l'ancienne halle de tri sise 9 rue du Tourniquet pour y installer des services municipaux.

Les travaux consisteront en :

- l'aménagement de l'ancienne halle de tri par la création de bureaux, de locaux de rangement et d'un sanitaire,
- le changement des menuiseries avec une meilleure performance thermique et la création d'une porte de service extérieure,
- la modification de la façade avec pose de stores extérieurs.

Les études de conception en phase Avant-Projet Définitif (APD) étant terminées, l'équipe de maîtrise d'œuvre a estimé le coût global des travaux à 227 795,00 € HT. Les travaux sont répartis en 6 lots :

- Lot 1 : Gros Œuvre (perçements)
- Lot 2 : Ossature bois / Menuiseries intérieures
- Lot 3 : Doublage / Isolation / Faïence / Faux plafonds
- Lot 4 : Menuiseries aluminium
- Lot 5 : Peintures intérieures / Sols
- Lot 6 : Serrurerie escalier.

Afin de réaliser ces travaux, et compte tenu du montant global estimé, il est nécessaire de lancer une consultation selon une procédure adaptée conformément aux articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1° et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1° et R.2123-4,
Vu le budget principal 2023, Opération 9009 - Compte 020-2313 – HV01
Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 12 septembre 2023,
Vu le rapport de Pierrick THOMAS,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve le programme des travaux exposé ci-dessus pour un coût global de 227 795,00 € HT,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la procédure pour la réalisation des travaux ainsi que les marchés tels qu'ils auront été attribués conformément au classement opéré par la Commission MAPA, et à signer toutes les pièces relatives à leur exécution.

Lilian BOSSARD
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 29 SEP. 2023

Publié électroniquement le : 29 SEP. 2023